PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des territoires

Haute-Garonne

Service Risques et Gestion de Crise

PPR APPROUVÉ:
18 AVRIL 2016

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS MARCAISSONNE - SAUNE - SEILLONNE AVAL

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

COMMUNE D'AUZIELLE

LIMITES

limite de la zone soumise à l'aléa inondation (zone inondable)

112 — Cote et isocote de la crue de référence

ZONAGE INONDATION

Ri — Zone rouge: Zone dite non Urbanisée et zone dite Urbanisée - Aléa Fort

Bi — Zone Bleue: Zone dite Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

Ji — Zone Jaune: Zone dite non Urbanisée - Aléa Moyen à Faible et remblai hors d'eau en zone inondable

GHi — Zone crue historique

ECHELLE 1 / 5.000